

83704-2026 - Result

France – Generating sets – Renouvellement du Contrôle/Commande des Groupes Electrogènes dans les PHT (Postes Haute Tension) de Père Lachaise, de Denfert et Lamarck

OJ S 25/2026 05/02/2026

Contract or concession award notice – standard regime

Supplies

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: RATP

Email: imed.barkallah@ratp.fr

Activity of the contracting entity: Urban railway, tramway, trolleybus or bus services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Renouvellement du Contrôle/Commande des Groupes Electrogènes dans les PHT (Postes Haute Tension) de Père Lachaise, de Denfert et Lamarck

Description: Cet avis de marché a pour objet le renouvellement du Contrôle/commande des Groupes Electrogènes dans les PHT (Postes Haute Tension) de Père Lachaise, de Denfert et Lamarck. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sur prix forfaitaires et prix unitaires constitués d'un montant minimum et un montant maximum. Les prestations comprises dans le montant minimum sont les suivantes : - Fourniture, pose et raccordement de l'ensemble des équipements comprises à l'article 3.2 du CCTP. Les prestations comprises dans le montant maximum sont les suivantes : - Les prestations incluses dans le montant minimum, - Les prestations supplémentaires d'assistance technique qui comprennent notamment des prestations de maintenance, et les éventuels aléas, estimés à 10% du montant minimum. L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 4 (quatre) ans maximum. Cette durée de 4 (quatre) ans n'inclut pas la période de garantie de douze (12) mois. La durée initiale du marché est de 3 (trois) ans, à compter de la date figurant dans l'Ordre de Livraison et de Service (OLS) de démarrage du marché ou, à défaut de la mention d'une telle date, à compter de la date de démarrage du premier OLS de commande, avec au maximum 1 reconduction possible d'une (1) année. Sauf dénonciation écrite adressée par la RATP avec un préavis de 2 mois, il sera tacitement reconduit pour une (1) période d'une (1) année. La prescription de ces prestations se fait au moyen d'Ordre de Livraison et Service (OLS) ou d'Ordres de Services (OS) qui définissent le contenu, les délais et les contraintes de réalisation. Les prestations comprises dans le périmètre de l'accord-cadre à la charge du Titulaire sont décrites dans le CCTP à l'article 3.2, et sont notamment : - La fourniture du plan de management (cf. paragraphe 7.5.2 du CCTP « Le plan de management »). - Le concours du Titulaire et la fourniture des documents pour l'établissement du ou des Plans de Prévention. - Les relevés sur site en présence de la RATP afin de valider conjointement les reprises et travaux à effectuer. - La fourniture des études telles que définies au chapitre 4 du CCTP. - La fabrication, les essais en usine, l'emballage et le transport du matériel sur le site. - Les travaux sur site, notamment l'installation de chantier incluant les coffrets électriques temporaires si requis et les réunions de chantier, le repérage et débranchement des câbles existants raccordés au contrôle/commande, la dépose de l'armoire de contrôle/commande et façades du pupitre actuels et leur évacuation, l'adaptation du génie civil pour l'installation et le montage

de la fourniture, la pose des chemins de câble terminaux nécessaires et le raccordement à la terre de l'ensemble des installations ajoutées ou utilisées, l'installation des nouveaux matériels composant sa fourniture, la fourniture, la pose et le raccordement de tous les câbles BT de liaisons trop courts suite à la migration de certains composants (exemple: mesure de températures des cylindres et turbos) ou nouvelles liaisons suite à ajout de fonction (exemple: «démarrage à demie vitesse»), la fourniture des dispositifs de fixations, de scellements et d'ancrages, et l'obstruction des trémies après achèvement des travaux. - La prise en charge des instruments nécessaires aux essais atelier et nécessaires aux essais site, à la mise en service des Groupes Electrogènes. - Le paramétrage des équipements, les essais individuels des éléments du système GE et les essais du groupe dans son ensemble avec leur documentation associée. - La réception des prestations et le Dossier d'Ouvrage Exécuté (DOE). - Le remplacement des pièces défectueuses sur tout le matériel mis en œuvre jusqu'à la fin de la garantie contractuelle, - La livraison du matériel de réserve et des équipements de soutien spécifique. - La fermeture des trémies de passage de câbles par coupe-feux. - La formation du personnel. L'accord-cadre comporte une obligation de résultat en tenant compte des contraintes et exigences de la RATP. En cela, le Titulaire s'engage auprès de la RATP à produire l'ensemble des fournitures et prestations associées nécessaires à la bonne fin de l'accord-cadre dans les délais contractuels et est responsable des solutions techniques et des moyens mis en œuvre au titre de l'accord-cadre. En outre, le Titulaire s'engage à ce que les prestations soient réalisées dans les règles de l'art et notamment en parfait professionnel du domaine d'expertise considéré. La nature et les conditions d'exécution des travaux, sont définies dans les pièces du marché dont, notamment, le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Cahier des Clauses Particulières de Réalisation (CCPR). La recevabilité des offres est notamment conditionnée par une visite préalable des lieux.

Procedure identifier: bb940bd8-cc63-4568-b1fa-8b40118263d3

Internal identifier: DHA_2024GDI20372

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 31121000 Generating sets

2.1.2. Place of performance

Anywhere in the European Economic Area

2.1.4. General information

Additional information: - CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES : le candidat répond sur : <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html> En cas de difficulté technique /question, appeler la hotline depuis la France ou l'étranger au +33 1 46 09 56 72 ou via ratp@bravosolution.fr Le candidat se référera aux pré-requis techniques disponibles sur la plateforme. Il sélectionne la consultation n° DHA 2024GDI20372 puis candidate en ligne, et clique sur le bouton "Publier réponse". L'inscription est gratuite et nécessaire pour répondre et être informé en cas de modification de la consultation. Ce dépôt donne lieu à un AR mentionnant date et heure de réception sur la plateforme. La candidature qui ne serait pas complètement chargée et publiée en ligne avant la date et heure limites, sera rejetée. Le candidat peut ne pas fournir l'ensemble des documents et renseignements demandés, hormis le DC1 (ou équivalent) qui sera remis sur la plateforme, à la condition que ceux-ci soient disponibles au moins un mois, accessibles directement et gratuitement par l'acheteur par le biais : - d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel - ou d'un espace de stockage numérique, sous réserve de la garantie de

confidentialité dudit espace. Le cas échéant, le candidat précisera dans son dossier toutes les informations nécessaires à la consultation de son dossier : si les documents ont déjà été transmis dans une précédente consultation, les éléments doivent demeurer valables. Le candidat indiquera la référence de la consultation pour laquelle les documents ont déjà été transmis. Pour les candidatures retenues, le lien permettant de télécharger le DCE définitif sera précisé dans le mail d'invitation à présenter une offre. Le candidat veillera à utiliser son compte fournisseur principal sur la plateforme. A défaut il veillera à mettre à jour ses coordonnées pour recevoir le DCE définitif. Dans le cas contraire, la RATP ne pourra être tenue pour responsable de la non réception d'informations ou documents liés à la procédure en cours. **INFORMATIONS IMPORTANTES :** En cas de dépôts successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date et heure limites de réception des candidatures /offres. Le candidat peut adresser, dans les délais impartis, une Copie de Sauvegarde (C.S) de sa candidature/offre sur support physique électronique ou sur support papier, par lettre recommandée en AR avec obligatoirement la mention Copie de sauvegarde à l'adresse suivante les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h à : RATP Infrastructures - DPEC/HA/TCFE, 11 avenue Louison BOBET - Immeuble Val Bienvenue_LAC UG04 - H8.110 - 94120 Fontenay-sous-Bois Cedex à l'attention de Imed BARKALLAH ou remise à la RATP contre récépissé, les jours ouvrés, du lundi au vendredi de 10h à 17h à la même adresse. Les réponses dématérialisées dans lesquelles un virus serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. Elles seront réputées n'avoir jamais été reçues : les C.S seront alors examinées. En cas de remise hors délai des C.S, celles-ci seront réputées n'avoir jamais été reçues. Dans le cas où la C.S comporterait un ou des support(s) électronique(s) dans le(s)quel(s) un virus serait détecté, la candidature/offre du candidat sera définitivement rejetée. Les candidatures / offres par courriel ne sont pas admises. Les documents transmis au format .exe ne sont pas acceptés. Le marché sera signé électroniquement par les parties prenantes via une plateforme dédiée gratuite, sans acquisition de matériels. La candidature et l'offre devront être remises en français

Legal basis:

Directive 2014/25/EU

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Renouvellement du Contrôle/Commande des Groupes Electrogènes dans les PHT (Postes Haute Tension) de Père Lachaise, de Denfert et Lamarck

Description: Cet avis de marché a pour objet le renouvellement du Contrôle/commande des Groupes Electrogènes dans les PHT (Postes Haute Tension) de Père Lachaise, de Denfert et Lamarck. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande sur prix forfaitaires et prix unitaires constitués d'un montant minimum et un montant maximum. Les prestations comprises dans le montant minimum sont les suivantes : - Fourniture, pose et raccordement de l'ensemble des équipements comprises à l'article 3.2 du CCTP. Les prestations comprises dans le montant maximum sont les suivantes : - Les prestations incluses dans le montant minimum, - Les prestations supplémentaires d'assistance technique qui comprennent notamment des prestations de maintenance, et les éventuels aléas, estimés à 10% du montant minimum. L'accord-cadre sera conclu pour une durée de 4 (quatre) ans maximum. Cette durée de 4 (quatre) ans n'inclut pas la période de garantie de douze (12) mois. La durée initiale du marché est de 3 (trois) ans, à compter de la date figurant dans l'Ordre de Livraison et de Service (OLS) de démarrage du marché ou, à défaut de la mention d'une telle date, à compter de la date de démarrage du premier OLS de commande, avec au maximum 1 reconduction possible d'une (1) année. Sauf dénonciation écrite adressée par la RATP avec un préavis de 2

mois, il sera tacitement reconduit pour une (1) période d'une (1) année. La prescription de ces prestations se fait au moyen d'Ordre de Livraison et Service (OLS) ou d'Ordres de Services (OS) qui définissent le contenu, les délais et les contraintes de réalisation. Les prestations comprises dans le périmètre de l'accord-cadre à la charge du Titulaire sont décrites dans le CCTP à l'article 3.2, et sont notamment : - La fourniture du plan de management (cf. paragraphe 7.5.2 du CCTP « Le plan de management »). - Le concours du Titulaire et la fourniture des documents pour l'établissement du ou des Plans de Prévention. - Les relevés sur site en présence de la RATP afin de valider conjointement les reprises et travaux à effectuer. - La fourniture des études telles que définies au chapitre 4 du CCTP. - La fabrication, les essais en usine, l'emballage et le transport du matériel sur le site. - Les travaux sur site, notamment l'installation de chantier incluant les coffrets électriques temporaires si requis et les réunions de chantier, le repérage et débranchement des câbles existants raccordés au contrôle/commande, la dépose de l'armoire de contrôle/commande et façades du pupitre actuels et leur évacuation, l'adaptation du génie civil pour l'installation et le montage de la fourniture, la pose des chemins de câble terminaux nécessaires et le raccordement à la terre de l'ensemble des installations ajoutées ou utilisées, l'installation des nouveaux matériels composant sa fourniture, la fourniture, la pose et le raccordement de tous les câbles BT de liaisons trop courts suite à la migration de certains composants (exemple: mesure de températures des cylindres et turbos) ou nouvelles liaisons suite à ajout de fonction (exemple: « démarrage à demie vitesse »), la fourniture des dispositifs de fixations, de scellements et d'ancrages, et l'obstruction des trémies après achèvement des travaux. - La prise en charge des instruments nécessaires aux essais atelier et nécessaires aux essais site, à la mise en service des Groupes Electrogènes. - Le paramétrage des équipements, les essais individuels des éléments du système GE et les essais du groupe dans son ensemble avec leur documentation associée. - La réception des prestations et le Dossier d'Ouvrage Exécuté (DOE). - Le remplacement des pièces défectueuses sur tout le matériel mis en œuvre jusqu'à la fin de la garantie contractuelle, - La livraison du matériel de réserve et des équipements de soutien spécifique. - La fermeture des trémies de passage de câbles par coupe-feux. - La formation du personnel. L'accord-cadre comporte une obligation de résultat en tenant compte des contraintes et exigences de la RATP. En cela, le Titulaire s'engage auprès de la RATP à produire l'ensemble des fournitures et prestations associées nécessaires à la bonne fin de l'accord-cadre dans les délais contractuels et est responsable des solutions techniques et des moyens mis en œuvre au titre de l'accord-cadre. En outre, le Titulaire s'engage à ce que les prestations soient réalisées dans les règles de l'art et notamment en parfait professionnel du domaine d'expertise considéré. La nature et les conditions d'exécution des travaux, sont définies dans les pièces du marché dont, notamment, le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et le Cahier des Clauses Particulières de Réalisation (CCPR). La recevabilité des offres est notamment conditionnée par une visite préalable des lieux.

Internal identifier: DHA_2024GDI20372

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Supplies

Main classification (cpv): 31121000 Generating sets

Additional classification (cpv): 31000000 Electrical machinery, apparatus, equipment and consumables; lighting

Options:

Description of the options: Des modifications pourront être apportées au marché, conformément aux articles R2194-1 à R2194-9 du Code de la Commande Publique. La RATP se réserve la possibilité de faire réaliser des prestations complémentaires par le Titulaire du marché dans les conditions énoncées à l'article R2122-4 du Code de la Commande publique.

5.1.2. Place of performance

Anywhere in the European Economic Area

5.1.3. Estimated duration

Duration: 1 095 Days

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 0

5.1.6. General information

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Conformément à l'article R2161-23 du CCP, la RATP pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation"

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: "Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché"

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: RATP

Review organisation: Tribunal Administratif de Paris

Information about review deadlines: Le référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché. Le référé contractuel peut être introduit dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du Code de justice administrative. Le recours en contestation de la validité du marché par un tiers peut être intenté dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Organisation providing information concerning the general regulatory framework for employment protection and working conditions applicable in the place where the contract is to be performed: RATP

Web address of employment legislation: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Organisation providing additional information about the procurement procedure: RATP

Organisation providing offline access to the procurement documents: RATP

Organisation providing more information on the review procedures: RATP

6. Results

Value of all contracts awarded in this notice: 1 437 011,00 EUR

6.1. Result lot identifier: LOT-0001

Winner selection status: At least one winner was chosen.

6.1.2. Information about winners

Winner:

Official name: Easy Expat International

Tender:

Tender identifier: EASY EXPAT International

Identifier of lot or group of lots: LOT-0001

Value of the tender: 1 437 011,00 EUR

The tender was ranked: yes

Rank of the tender: 1

The tender is a variant: no

Subcontracting: Not yet known

Contract information:

Identifier of the contract: GDI250094

Date of the conclusion of the contract: 29/08/2025

The contract is awarded within a framework agreement: yes

Notice that created the framework agreement: 620770-2024

6.1.4. Statistical information**Received tenders or requests to participate:**

Type of received submissions: Tenders submitted electronically

Number of tenders or requests to participate received: 2

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: RATP

Registration number: 77566343801906

Postal address: 54 quai de la Rapée

Town: Paris

Postcode: 75599

Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)

Country: France

Contact point: Imed BARKALLAH RATP Infrastructures 11, Avenue Louison Bobet LAC UG04
94120 Fontenay-sous-Bois

Email: imed.barkallah@ratp.fr

Telephone: 01 58 77 16 07

Internet address: <https://www.ratp.fr>

Information exchange endpoint (URL): <https://ratp.bravosolution.com/>

Buyer profile: <https://ratp.bravosolution.com/web/login.html>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

Organisation providing information concerning the general regulatory framework for
employment protection and working conditions applicable in the place where the contract is to
be performed

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Paris

Registration number: 17750005500013

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris
Postcode: 75181
Country subdivision (NUTS): Paris (FR101)
Country: France
Email: greffe.ta-paris@juradm.fr
Telephone: 0144594400
Internet address: <https://paris.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0003

Official name: Easy Expat International
Size of the economic operator: Micro, small, or medium
Registration number: 810307199
Town: Genève
Postcode: 1207
Country subdivision (NUTS): Genève (CH013)
Country: Switzerland

Roles of this organisation:

Tenderer

Winner of these lots: LOT-0001

Notice information

Notice identifier/version: 6243fd73-b097-4532-ae5a-c8df2cd88c3e - 01
Form type: Result
Notice type: Contract or concession award notice – standard regime
Notice subtype: 30
Notice dispatch date: 04/02/2026 11:06:02 (UTC+00:00) Western European Time, GMT
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 83704-2026
OJ S issue number: 25/2026
Publication date: 05/02/2026